



2021 malgré ses contraintes  
sanitaires nous a réunis pour le  
quarantième anniversaire

Assemblée annuelle



Dans ce numéro :

- P.V. de l'assemblée annuelle
- Composition du bureau
- La vie des sections
- Perspectives de voyages en 2022-23
- Mutuelle
- Et bien d'autres sujets



Repas grands seniors

Février 2022  
N°42

LE PRESIDENT

ALAIN MOREL



La pandémie sévit depuis mars 2020 bientôt deux ans ! La vaccination nous a redonné l'espoir d'en sortir mais c'était sans compter sur les variants qui n'en finissent pas de surgir. Nous avons suivi les consignes nationales pour protéger l'ensemble de nos adhérents :

- pas de rassemblements ou sorties
- pas de réunions en présentiel sauf celles possibles en nombre restreint.

Notre bulletin s'est transformé en lettre d'information faute d'activités extérieures.

Septembre nous a permis de sortir la tête de l'eau avec un séjour d'une semaine à Rhodes pour une vingtaine de personnes, le repas des grands seniors en octobre où nous étions plus de soixante et un déjeuner cabaret, très apprécié par plus de soixante-dix adhérents en novembre pour fêter le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la section.

Les nouvelles consignes de décembre nous ont appelé à la prudence, nous ne sommes sûrs de rien pour les projets annoncés. Restons vigilants et respectons les gestes barrières. Vous trouverez dans ce bulletin les propositions de sorties et voyages pour 2022 et 2023 nous comptons sur votre participation si la maîtrise de la crise le permet avec un pass vaccinal qui vous sera demandé.

Le renouvellement du contrat de groupe CEA pour la mutuelle santé a été attribué au même organisme (Malakoff Humanis National), il s'est déroulé dans des conditions difficiles pour les retraités. La méthode de renouvellement d'adhésion en ligne a été catastrophique, la procédure papier n'a pas été meilleure avec un bulletin d'adhésion original qui demandait des justificatifs inutiles déjà connus par l'organisme ! Malgré cela j'espère que tous nos adhérents ont réussi leur réinscription et reçu leur carte de tiers payant. Nous voici tranquille pour 2022 et nous allons poursuivre nos négociations avec le CEA pour les cotisations des années suivantes.

Notre fédération de retraités (UFR) ainsi que notre confédération (CFR) se sont mises en sommeil du fait de la pandémie et du peu d'écoute de nos dirigeants, nous espérons rebondir avec l'arrivée des élections du second trimestre. Les commissions ont néanmoins continué à fonctionner en visioconférence. Vous avez été informé des actions par « Le courrier des retraités », « au fil des jours » et « CFR échos ».

Pour les internautes vous pouvez suivre les mises à jour régulières de notre site effectuées par notre webmaster que je remercie. Pour tous les adhérents nous communiquons du mieux possible par le papier : bulletin, lettre d'information, propositions de voyages et sorties.

Vous avez reçu l'appel à cotisation, vous faites partie de la section dont les adhérents sont les plus fidèles, merci à tous, nous avons besoin de votre soutien en cette période difficile, n'oubliez pas de répondre.

Je vous présente les vœux de l'ensemble du bureau et prenez bien soin de vous.

Alain Morel

## SOMMAIRE

3 5 6 7 9 11 13 14 15 18 20	<b>Assemblée Annuelle</b> Rapport moral Renouvellement du bureau Rapport financier de la section Rapport financier du BN Action Sociale, réseau Comparaison des mutuelles GAENA Loisirs – Film de 15 mn Actualité du Ripault Actualité du BN Actualité de l'UFR Photos de L'AA	Ce début d'année encore perturbé par la pandémie, nous étions une petite soixantaine (58) à participer à l'assemblée annuelle et 85 adhérents ont fait parvenir leurs pouvoirs. Le quorum de 77 était largement atteint. Les présentations préparées par le BN ont été assurées par Alain MOREL et James SABOURAULT (partie financière). David MINGOT, Directeur-Adjoint est venu présenter l'actualité du Ripault. Cette année, le renouvellement d'adhésion à la mutuelle a abondamment été abordé. Les participants, même masqués, ont pu échanger entre eux et profiter pleinement de cette matinée « retrouvailles-bis ». Par la suite, la rencontre s'est prolongée, dans une belle ambiance pour les 51 participants au repas à Sorigny.
21 23	<b>La vie des sections</b> - Le repas des Grands seniors - Le 40 <sup>ème</sup> anniversaire de l'ARCEA	Malgré la pandémie, 2 belles sorties réussies avec une importante participation !
24	<b>Loisirs – Animations</b> - Activités 2022 et 2023	La reprise des sorties avec un programme chargé : Croisière en CROATIE, festival Inter Celtique de LORIENT, CANADA,....
25 26	<b>Scientifique et Technique</b> - Synthèse de presse du CEA - Les piles au sodium	Quelques « brèves » du CEA : Electricité, Décarbonation, Nucléaire, Fusion, ... Et les atouts des piles au sodium.
27	<b>Santé : Espace médical numérisé</b>	A savoir sur le nouveau dossier médical numérique
28	<b>Le Carnet :</b> - Les décès - Les nouveaux arrivants	Les effectifs restent stables ! Une singularité de la section du LR au sein de l'ARCEA, appréciée comme il se doit par le BN !
29 29	<b>Composition du bureau</b> <b>Liste des « relais » du réseau</b>	Vos interlocuteurs avec cette année l'arrivée de Bertrand HAVARD au sein du bureau.
31 33	<b>Courrier des lecteurs</b> - Les voitures électriques - La retraite !	Ce que nous dit la folie des voitures électriques (D. VERON) Historique « humoristique » des retraites (P. FERRER)

### AGENDA

**LE SALON DU RIPAULT :**

**annulé en 2022**

**L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ARCEA (présentiel et distanciel) : 29 mars 2022 au FIAP**

**L'ASSEMBLEE ANNUELLE DU RIPAULT :**

**Jeudi 26 Janvier 2023**

### Pour nous joindre !



**ARCEA Le Ripault**

1 avenue Joliot Curie

37260 MONTS

☎ : Voir composition du bureau – page 37

**Site Internet :** <http://arcea37.magix.net/>

**Courriel :** [arcea37260@orange.fr](mailto:arcea37260@orange.fr)

### COMMUNICATION

**Une question? Une interrogation? Vous ne recevez plus de messages ?**

**N'hésitez pas : Posez votre question au : [arcea37260@orange.fr](mailto:arcea37260@orange.fr)**



## Rapport moral P1/2

Le 27 janvier 2022

ALAIN  
MOREL



### Présentation

Je remercie les personnes qui ont participé à la préparation de cette assemblée :

- Jacques **PENNEROUX**, Président de l'ARCEA Bureau National
- Gérard **LUCAS** : Vice-président de l'ARCEA Bureau National et VP de l'UFRrg.
- Raymonde **BOSCHIERO** : Trésorière Générale de l'ARCEA Bureau National
- David **MINGOT** Directeur adjoint du CEA/Le Ripault
- Les membres du bureau

e remercie aussi :

François **MARIN** - UCAP "Unité Communication et Affaires Publiques" et sa secrétaire Renée Moutoussamy notre interlocutrice auprès de la direction du Centre.

Je vous propose d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée Annuelle ainsi que ceux qui ont perdu leur compagne ou compagnon.

Nous associons à cette pensée nos anciens collègues disparus non-inscrits à l'ARCEA.

Adhérents et anciens adhérents : André Salvage, Louis Petitjean, Jean Hévin, Jeanne Bidault, Lionel Berge, Suzanne Houy, Jean Louis Richard, Jacques Héraud, Jean Berréhar, Solange Mannessiez, Serge Civault, Renée Mainguy, Elizabeth Pillot, Emmanuel Corréa et Arlette Moriseau.

Conjoints : Josiane Jahan et Jean Claude Moriseau

Retraité du Ripault non adhérent : Guy Thonont

Je renouvelle à leur famille, au nom de la section du RIPAULT et de l'ARCEA, nos plus sincères condoléances.

### Rapport moral :

**Mesdames, Messieurs et chers amis,**

La précédente Assemblée de la Section s'est tenue en distanciel le Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2020 le PV 2020 est paru dans le bulletin de janvier 2021.

### 1 - ACTIVITES BUREAU DE LA SECTION

Au cours de l'année le Bureau composé de 10 membres (**11 membres en 2022, voir page 29**) dont le président honoraire s'est réuni 4 fois en visioconférence et une fois en présentiel. Des réunions de la commission loisirs se sont tenues en visioconférence pour négocier les annulations et les modalités de remboursement des sorties ou voyages programmés : Canada, La Grande Motte, Le déjeuner spectacle « Extravagance ».

### 2 - ACTION SOCIALE

Daniel VERON poursuit le travail d'information et de contact avec les adhérents en difficulté et l'animation du réseau de relais créé en 2016. Nous n'avons pas eu connaissance de cas COVID.

Alain Morel et Daniel Véron désignés par le Conseil Départemental pour représenter l'Union Française des Retraités au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) ont été peu sollicités, toutes les réunions ont été réduites en effectif ou supprimées du fait de la crise sanitaire Marie Claire Dulong membre du réseau est toujours très active et reste au sein du CDCA au titre de représentante de l'EHPAD Debrou de Joué-lès-Tours.

### 3- MUTUELLE SANTE

Le contrat Malakoff Humanis a pris fin le 31/12/2021. Le CEA a lancé un appel d'offre pour choisir un organisme répondant au nouveau cahier des charges avec des prestations améliorées. Malakoff Humanis a été reconduit. La commission mutuelle de l'ARCEA a participé activement aux discussions pour la défense des retraités. Vous avez reçu un document numérique ou papier de ré-adhésion pour ceux qui ont répondu le document de tiers payant a été transmis par MHN pour 2022. Des discussions vont se poursuivre en 2022 sur la structure de cotisation tribuataire de l'aide CEA nous vous informerons en temps utile sur la conduite à suivre. Le travail de comparaison de mutuelles d'Albert Denise basée sur trois types d'adhérents vous aidera dans votre choix futur (**voir pages 11 et 12**).

**4 - ACTIVITES DE LA COMMISSION LOISIRS**

Les activités ont été annulées pendant 8 mois, elles ont repris en septembre.

Pierre FERRER vous présentera les actions 2021 et les projets 2022 et 2023.

**5 - ACTIONS COMMUNICATION**

Le bulletin de liaison est paru en janvier. Nous nous sommes ensuite limités à la diffusion de 3 lettres d'information du fait d'une activité réduite. La direction du Ripault a mis sur l'intranet dans la rubrique « associations » une synthèse de la plaquette ARCEA au profit des futurs retraités. Nous avons aussi demandé à la direction d'assurer la diffusion de la plaquette ARCEA négligée depuis quelques mois.

Le stage de préparation à la retraite a repris le 9 novembre.

**6 - ARGUMENTAIRE SUR Les ENERGIES NUCLEAIRE et ALTERNATIVES (GAENA)**

Daniel VERON notre représentant vous présentera l'essentiel des actions du groupe.

**7 - RELATIONS EXTERIEURES A LA SECTION**

**7.1- Liaison avec l'échelon central ARCEA**

Tous les contacts et CA ont eu lieu en visio conférence. Cet outil très efficace et peu couteux est à promouvoir même en dehors des périodes de crise sanitaire.

**7.2- UFR-CFR**

Toute l'activité a été mise en sommeil : les réunions CFR se sont poursuivies en visio conférence aucune réunion locale du fait de la COVID

**7.3 - LIAISONS AVEC LE CENTRE du RIPAULT**

Nous avons rencontré le Directeur le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Les aides à la section se poursuivent, Nous avons présenté l'ARCEA aux futurs retraités le 9 novembre. Nous remercions une fois de plus le directeur pour l'ensemble des aides apportées à la section.

**7.4 - Liaison avec l'ALAS-RIPAULT**

Je remercie la présidente de l'ALAS qui nous a attribué pour la cinquième fois une aide de 500 €.

**7.5 – Commémoration du 77<sup>ème</sup> anniversaire de l'explosion du Ripault.**

Suite à l'invitation de Joseph BLOUET, Président des anciens poudriers du Ripault, James SABOURAULT et moi-même avons participé à la commémoration du 18 octobre 2021

**8- LA SECTION.**

Pour l'exercice de l'année 2021, la Section compte 304 membres inscrits dont 220 hommes et 84 femmes (29 conjoints survivants et 30 extérieurs), trois retards de cotisation. La Section a enregistré cette année : 13 adhésions, 10 démissions 1 radiation et 14 décès, l'effectif reste stable contrairement à la tendance générale. Les derniers arrivants Thierry Chelius, Bertrand Havard, Patrick Jimenez, Jean Claude Brémard, Hubert Biero, Claude Markésic. La moyenne d'âge est de 78 ans le plus jeune a 58 ans le plus âgés 98 ans. Je termine en remerciant les membres du bureau pour le travail accompli et la qualité de nos relations, ainsi que tous les participants à cette assemblée.

**Alain MOREL**

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés**

## L'ASSEMBLEE ANNUELLE 2021

### Renouvellement des membres du bureau

Le 27 janvier 2022

ALAIN MOREL

#### **7 CANDIDATS :**

- Les 2 membres sortants élus en **2018** se représentent :

Jean **HAMEL**



Daniel **VERON**



- Les 4 membres sortants élus en **2019** se représentent :

Pierre **FERRER**



Michel **PAUTON**

James **SABOURAULT**



Christian **VIET**



- Un **nouveau candidat** se présente : Bertrand **HAVARD**



**Les sept candidats sont élus à l'unanimité des présents à l'Assemblée Annuelle.**

# L'ASSEMBLEE ANNUELLE 2021

## Rapport financier et approbation

Le 27 janvier 2022

JAMES  
SABOURAULT



Au 31 décembre 2021, nous avons un compte d'exploitation avec un résultat positif de 1001,37 €.

Cette année 2021 a encore été très marquée par ce virus qui nous perturbe tous et qui ne nous a pas permis de réaliser l'ensemble des événements prévus et cela s'est bien sûr traduit directement sur l'année financière de notre section.

Le fait le plus marquant a été l'organisation du 40<sup>ème</sup> anniversaire de notre section prévu initialement en 2020 mais reporté en 2021. Vous trouverez dans ce bulletin un compte rendu complet de cette manifestation.

Au niveau financier, notre section avait décidé de prendre en charge une grande partie des dépenses concernant cette manifestation (40 € par participant ainsi que le règlement des deux cars mis à la disposition des retraités et l'ensemble des suppléments).

Cependant, dans les comptes concernant l'exercice financier de 2021, cette dépense a été atténuée par l'acompte de 1785€ que nous avons réglé à Extravagance en 2020 et par le remboursement d'une avance de 1630€ pour un voyage annulé en 2020, le voyageur ayant déposé le bilan. Ce remboursement a été effectué en novembre 2021. Ce sont ces deux opérations cumulées auxquelles il faut ajouter la subvention de 500 € allouée par l'ALAS du LR qui nous permettent d'avoir un compte d'exploitation positif en 2021.

On peut remarquer un poste frais financiers important dû exclusivement à la Banque Postale que nous n'utilisons plus mais que nous sommes obligés de garder pour notre placement. En accord avec le bureau de la section nous souhaitons vendre ce placement qui n'est plus intéressant financièrement mais les tractations sont très difficiles avec la Banque Postale.

Comme chaque année, il nous faut remercier l'ALAS pour sa participation régulière à la journée retrouvailles et surtout le Centre du RIPAULT pour son aide importante concernant la mise à notre disposition de notre local et pour les nombreuses facilités qu'il nous octroie, notamment pour notre courrier et nos bulletins. En ce qui concerne le budget prévisionnel 2022, nous resterons très prudents sur les manifestations que nous pourrions organiser et qui dépendront évidemment de l'évolution du problème sanitaire en 2022

En recettes, les cotisations perçues sont toujours de l'ordre de 2700€ et les produits financiers pourront être légèrement plus importants si nous réussissons à négocier notre placement avec la banque postale en début d'année.

Mais bien sûr comme l'année passée, beaucoup d'incertitudes en ce qui concerne ces prévisions.

Au niveau de notre trésorerie nous avons tous comptes confondus, un peu plus de 18.000 €, ce qui est relativement confortable compte tenu du niveau de nos dépenses annuelles.

### COMPTE D'EXPLOITATION 2021

au 31/12/2021

DEPENSES			RECETTES		
602-1	Fournitures de bureau	113.41	708	Cotisations perçues	2700,00
602-2	Informatique-mat & fournitures	42.98			
616-1	Assurances	113.65	723-1	Subvention ALAS	500,00
618-2	Réceptions	331.00			
			760-1	Produits financiers	94,44
623-8	Cadeau fin d'année	25.33			
660-1	Frais financiers	113.20			
678-1	Manifestations culturelles	8510.00	778-1	Manifestations culturelles	6909,00
				Remboursement frais bancaires	17.50
	TOTAL GENERAL	9249.57		TOTAL GENERAL	10250.94

### BUDGET 2022

solde Positif : 1001.37€

DEPENSES			RECETTES		
602-1	fournitures de bureau	100	708	cotisations perçues	2700
602-2	informatique-mat & fournitures	300			
616-1	Assurances	150			
618-2	AA-CA-Réceptions section	200	723-1	Subvention ALAS	500
618-7	Action Sociale	2200			
623-8	Gratifications	60	760-1	Produits financiers	60
625-2	Frais mission et déplacements	100			
626-1	Poste, routage	50			
660-1	Frais financiers	100			
678-1	Manifestations culturelles	3000	778-1	Manifestations culturelles	3000
181-6	Cotisations versées à BN	5700	181-7	Cotisations reçues pour BN	5700
	<b>TOTAL</b>	<b>11960</b>		<b>TOTAL</b>	<b>11960</b>

**Le compte rendu financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés**

## L'ASSEMBLEE ANNUELLE 2021

### Situation Financière au niveau BN P 1/2

Le 27 janvier 2022

RAYMONDE  
BOSCHIERO



#### **Je regrette de ne pas pouvoir, à nouveau ,être avec vous pour vous présenter les comptes 2021 du B.N. et remercie James de le faire à ma place**

Pour 2021, et pour l'ensemble du BN, environ 93% de nos adhérents ont réglés leur cotisation, mais en ce qui concerne le Ripault, c'est la presque totalité (294 pour 295 adhérents). Quant aux dépenses elles sont comme l'an dernier en diminution, la plupart de nos réunions, surtout celle de l'A.G.O. n'ayant pas pu se tenir. A noter que la section Bretagne n'a pas du tout été sollicitée en 2021, mais elle devrait refonctionner en 2022, un nouveau président et un nouveau trésorier ont accepté de relancer la section.

**Analyse des dépenses :** Sur les 20 € reçus par le B.N. il faut retirer 5 € pour l'abonnement au C.R. et 3 € pour l'adhésion à l'UFR (automatique dès que l'on est adhérent à l'ARCEA), il reste 12 € par adhérent, qui concernent :

- **Les publications et les frais de routage** – Ces dépenses sont toujours sensiblement les mêmes puisque nous avons pu vous envoyer les 2 bulletins, qui font l'objet de 2 fois 4500 envois, A noter que c'est sur ce poste que le CEA nous verse une **participation de 20 000 €, qui couvre environ 65% de ces frais.** C'est également sur ce poste que figure l'envoi des documents prévus pour l'A.G.

- **Les actions spécifiques et sociales – Formation :** concernent les honoraires versés à notre avocat, je vous rappelle que lors d'une demande de consultation la 1ere est prise en charge par le BN.(8 consultations en 2021)

- **Le GAENA :** Les participants à ce groupe se consultent beaucoup par internet. Mais se réunissent régulièrement pour faire le point, toutefois cette année, ils n'ont malheureusement pas pu se réunir mais se sont consultés par visioconférence.

C'est sur ce poste également que figurent des adhésions à d'autres associations : défense du P.N.C., sauvons le climat avec qui nous collaborons.

**Les fiches élaborées par ce groupe, qui sont largement diffusées, sont très importantes, elles sont un des éléments qui nous permet d'obtenir la participation du CEA.**

- **Les frais de réception et de location.** Pas de réunions en présentiel cette année.

- **Les frais de déplacements :** Il s'agit habituellement de rembourser les frais :

. avancés par les présidents de section et les membres élus, environ 25 personnes (dont la moitié viennent de province) pour participer à l'Assemblée Générale et aux Conseils d'Administration. Cette année il n'y a eu qu'une seule réunion pour relancer la section Bretagne.

. des membres du Bureau National lorsqu'il se rendent aux diverses assemblées annuelles des sections. Pas de déplacement cette année.

- **Les frais de Gestion et Financiers :** Sur ce poste 7 abonnements à ZOOM pour permettre au BN et aux sections qui le souhaitent d'organiser et/ou de participer à des réunions en visioconférence.

Je vous souhaite une bonne A.A.

**R. BOSCHIERO**



**BUREAU NATIONAL : RAPPORT FINANCIER FIN 2021**

*Pour l' A.A. du Ripault du 27 janvier 2022*

	RESSOURCES		DEPENSES		REPARTITION	
	2020	2021	2020	2021		
Abonnements Courrier des retraités	15 550,00	14 850,00	15 162,50	15 067,50	5	1470
<i>Nbre d'abonnements</i>	3110	2970				294
Adhésions U.F.R LR	11 091,00	10 326,00	11 660,00	10 960,00	3	882 294
Cotisations (hors Abts et UFR/CFR.) LR	42 430,00 3697	39 159,00 3442				
Remb de frais et Produits financiers	261,34	262,04				
Publications et Frais de routage <b>Participation du CEA</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	31 298,33	30 070,54	6,0	1 665
Actions Spéci. Sociales, Formation MHN			2 525,42 3 578,97	2 250,00	1,3 -	372 0
Action défense du nucléaire (GAENA) Rembt frais			2 204,06	2719,00	1,6	449
Frais de réception et location de salles pour C.A., GAENA et Réunions diverses			349,91		-	0
AGO			1 573,00		-	0
Déplacement des représentants du BN aux C. A., Réunions, AG et AA			2 692,42	561,62	0,3	93
Déplacement des sections aux C.A., Réunions et A.G.			1 515,26	471,29	0,3	78
Frais de Gestion et Financiers, Assurance			4 431,07	4 263,89	2,5	705
Site Internet			1 461,50			
	<b>89 332,34</b>	<b>84 957,04</b>	<b>78 632,54</b>	<b>66 363,84</b>	<b>20</b>	<b>5714</b>

**NOTA** : Colonnes « REPARTITION » : 1<sup>ère</sup> = 20€ reçus par le BN du Ripault - 2<sup>ème</sup> = Dépenses totales du BN

**PRESENTATION : JAMES SABOURAULT**

Le 27 janvier 2022

DANIEL  
VERON



Cette année 2021 aura été une année particulière nous obligeant à travailler différemment puisque **les règles sanitaires imposées par la pandémie ne nous permettent plus de se réunir en présentiel**, notre tranche d'âge étant parmi la plus fragile. Ainsi, nous avons dû annuler bon nombre d'évènements festifs programmés telle que la journée « retrouvailles », Nous avons néanmoins organisé la « journée des grands séniors » et le « quarantième anniversaire », sans oublier le séjour à Rhodes au dernier trimestre. Les séances « fracture numérique des séniors » organisées par l'association « livre et culture » de Monts et l'ARCEA LR, ont été interrompues et reprises en novembre.

Depuis 2020 nous avons communiqué aux internautes qu'ils pouvaient trouver sur notre site **une page spéciale Covid-19** avec accès aux documents suivants :

- L'AGIRC-ARRCO met en place un service gratuit d'aide aux courses pour les retraités en situation de fragilité,
- Informations données par le gouvernement pour la livraison des colis,
- Pack services santé et fragilités proposé à tous les assurés de Malakoff-Humanis pendant cette crise sanitaire de la Covid-19.

- **mise-à-jour de la page Mutuelle Humanis** avec accès aux documents suivants :

- Téléconsultation médicale,
- Point Covid-19 : téléconsultation et assistance,
- Assistance santé à domicile,
- Le nouveau contrat de base et options de la mutuelle Malakoff-Humanis.

La revue « **Les Défis du CEA N° 243** mai/juin 2021 » a publié un article sur le traitement de la maladie de Parkinson – Comment ralentir l'évolution de la maladie de Parkinson ?

Cet article est disponible sur notre site internet <http://arcea37.magix.net/>(onglet « actualités »)

Pour les adhérents ne disposant pas d'accès à Internet, copies de ces documents peuvent toujours leur être adressées par courrier postal.

**Renouvellement du contrat complémentaire santé du Groupe CEA :** la consultation effectuée tardivement a reconduit la mutuelle Malakoff-Humanis pour cinq ans. Le CEA a imposé que les adhérents salariés et retraités renouvellent leur adhésion avec une démarche essentiellement faite par voie numérique, ceci a été catastrophique y compris pour les habitués d'internet ! A ce jour 800 retraités sur 12000 n'ont pas répondu ; les retardataires se situent dans la tranche d'âge supérieure à 80 ans. Nous espérons que les adhérents de l'ARCEA sont peu touchés, ils ont pu être conseillés par les bureaux de section.

**Comparaison des mutuelles :**

Une étude comparative du reste à charge des mutuelles Malakoff-Humanis version 2022 et quelques autres dont Mutualia réalisée par Albert Denise a pour but de choisir la mutuelle adaptée à vos ressources. Pour 2022 notre mutuelle de groupe reste intéressante mais cela risque de ne pas durer pour les années suivantes. Il sera alors temps d'analyser cela en 2023.

Un exemple de tableau vous est présenté ci-dessous pour un retraité CEA seul et un couple.

**Le réseau « relais »** est disponible à votre écoute. N'hésitez pas à le solliciter pour toute aide ou conseil. **Les coordonnées des « relais » sont en dernière page du bulletin de liaison et d'information.**

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, il n'y a pas eu de réunion du « réseau relais », seuls des contacts téléphoniques et par e-mail nous ont permis de suivre les demandes des uns et des autres.

**Pour mémoire, anticiper les demandes d'aides, notamment la demande APA<sup>1</sup> afin de ne pas se trouver au dépourvu le moment venu.** Les bénéficiaires de l'APA sont prioritaires pour une admission temporaire à un EHPAD<sup>2</sup> par exemple, en cas d'absence ou de prise de congé du conjoint.

Lorsque cela sera nécessaire, choisir un **EHPAD public ou associatif** plutôt qu'un privé et déposer des dossiers dans plusieurs établissements et ne pas hésiter à faire appel à ses relations pour accélérer le dossier.

Pensez aussi à bien **déclarer les revenus propres de votre conjoint et/ou ayant-droit non CEA dès mi-octobre auprès de la mutuelle Malakoff-Humanis. Le seuil 2021 est de 12 824 € bruts.**

<sup>1</sup>APA : Aide Personnalisée d'Autonomie

<sup>2</sup>EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

#### Le CDCA

Créé par la loi d'adaptation de la société au vieillissement de 2016, le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) résulte de la fusion du comité départemental des retraités et des personnes âgées (CODERPA dont Marie-Claire Dulong était membre titulaire et Alain Morel membre suppléant) et du conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH).

Le Président du Conseil Départemental a désigné Alain Morel comme membre titulaire et Daniel Véron comme membre suppléant de la formation personnes âgées représentants de l'UFR. La durée du mandat de ses membres est de trois ans. Lors de la réunion plénière de janvier 2022 il a été décidé de prolonger ce mandat d'un an du fait des contraintes liées au COVID.

Le **CDCA** est composé de 96 membres répartis en deux formations : personnes âgées et personnes handicapées.

Des commissions thématiques sont créées dans chaque formation. Nous participons à ces commissions selon nos affinités en 2021 les réunions ont été limitées : conseil de vie sociale dans les EHPAD, hébergement familial.

# L'ASSEMBLEE ANNUELLE 2021

## Tableau comparatif de mutuelles : par ALBERT DENISE RETRAITES et CONJOINTS



PRESENTATION ALAIN MOREL

### Comparaison synthétique du reste à charge de quelques complémentaires santé Trois types de parcours : complet, intermédiaire, basique

DESIGNATION		HUMANIS BASE REVENUS DU CONJOINT INFERIEUR A 8 SMICS MENSUELS	HUMANIS BASE REVENUS DU CONJOINT SUPERIEUR A 8 SMICS MENSUELS	HUMANIS OPTION 2 REVENUS DU CONJOINT INFERIEUR A 8 SMICS MENSUELS	HUMANIS OPTION 2 REVENUS DU CONJOINT SUPERIEUR A 8 SMICS MENSUELS	MUTUALIA NIVEAU 3 Representant Local	MUTUALIA NIVEAU 4 Representant Local	SUISSE LIFE Representant Local	GROUPAMA 3 Représentant Local		
<b>● PARCOURS 1</b> Médecin de ville-Pharmacie- Soins dentaires Honoraires paramédicaux- Imagerie-Kinésithérapeutes Trois consultations spécialiste OPTAM Trois consultations spécialiste NON OPTAM Une hospitalisatio médicale OPTAM tous les cinq ans Une hospitalisatio chirurgicale NON OPTAM tous les cinq ans Changement lunettes tous les deux ans Prothèse dentaire tous les cinq ans Un implant tous les cinq ans Aide auditive tous les trois ans Une cure tous les ans Quatre médecines alternatives par an		COTISATION MENSUELLE	114,80	247,80	170,00	303,00	180,00	220,00	236,00	279	
	LIBRE CHOIX DE LA PRESTATIOIN	RESTE A CHARGE MENSUEL	96,00	96,00	26,00	26,00	296,00	144,00	204,00	120	
		DEPENSE MENSUEL DE SANTE	210,80	343,80	196,00	329,00	476,00	364,00	440,00	399,00	
		RESTE A CHARGE MENSUEL 100 % SANTE	72,00	72,00	22,00	22,00	204,00	80,00	84,00	60	
	CHOIX DE LA PRESTATION ENTRANT DANS LE CADRE DU 100 % SANTE	DEPENSE MENSUEL DE SANTE 100 % SANTE	186,80	319,80	192,00	325,00	384,00	300,00	320,00	339,00	
		COTISATION MENSUELLE	114,80	247,80	170,00	303,00	180,00	220,00	236,00	279	
	<b>● PARCOURS 2</b> PATIENT AVEC PARCOURS DE SANTE ANNUEL MOINS COMPLET PAS BESOIN DE CURE PAS DE RECOURS AUX MEDECINES DOUCES BONNE DENTITION PAS D'IMPLANTS A PREVOIR	LIBRE CHOIX DE LA PRESTATIOIN	RESTE A CHARGE MENSUEL	48,00	48,00	12,00	12,00	130,00	84,00	162,00	74
			DEPENSE MENSUEL DE SANTE	162,80	295,80	182,00	315,00	310,00	304,00	398,00	353,00
		CHOIX DE LA PRESTATION ENTRANT DANS LE CADRE DU 100 % SANTE	RESTE A CHARGE MENSUEL 100 % SANTE	24,00	24,00	8,00	8,00	40,00	8,00	40,00	12,00
			DEPENSE MENSUEL DE SANTE 100 % SANTE	138,80	271,80	178,00	311,00	220,00	228,00	276,00	291,00
<b>● PARCOURS 3</b> PATIENT AVEC PARCOURS ANNUEL DE SANTE MINIMUM PAS BESOIN DE CURE PAS DE RECOURS AUX MEDECINES DOUCES BONNE DENTITION PAS D'IMPLANTS A PREVOIR PAS DE PROTHESES DENTAIRES PAS DE PROTHESES AUDITIVES CHANGEMENT DE LUNETTES TOUS LES TROIS ANS		COTISATION MENSUELLE	114,80	247,80	170,00	303,00	180,00	220,00	236,00	279	
	LIBRE CHOIX DE LA PRESTATIOIN	RESTE A CHARGE MENSUEL	36,00	36,00	10,00	10,00	60,00	30,00	70,00	18,00	
		DEPENSE MENSUEL DE SANTE	150,80	283,80	180,00	313,00	240,00	250,00	306,00	297,00	
	CHOIX DE LA PRESTATION ENTRANT DANS LE CADRE DU 100 % SANTE	RESTE A CHARGE MENSUEL 100 % SANTE	24,00	24,00	8,00	8,00	40,00	10,00	40,00	12,00	
	DEPENSE MENSUEL DE SANTE 100 % SANTE	138,80	271,80	178,00	311,00	220,00	230,00	276,00	291,00		



# L'ASSEMBLEE ANNUELLE 2021

## Tableau comparatif de mutuelles : par ALBERT DENISE RETRAITE « SEUL »



PRESENTATION ALAIN MOREL

DESIGNATION		HUMANIS BASE ADHERENT SEUL CONJOINT ADHERENT AUTRE MUTUELLE	HUMANIS BASE VEUF OU VEUVE D'AGENT	HUMANIS OPTION 2 ADHERENT SEUL CONJOINT ADHERENT AUTRE MUTUELLE	HUMANIS OPTION 2 VEUF OU VEUVE D'AGENT	MUTUALIA NIVEAU 3 Representant Local	MUTUALIA NIVEAU 4 Representant Local	SUISSE LIFE Representant Local	GROUPAMA 3 Représentant Local	
<b>PARCOURS 1</b>		COTISATION MENSUELLE	114,80	130,50	142,40	160,60	90,00	110,00	131,00	155
Médecin de ville-Pharmacie- Soins dentaires	LIBRE CHOIX DE LA PRESTATION	RESTE A CHARGE MENSUEL	48,00	48,00	13,00	13,00	148,00	77,00	102,00	60
Honortaires paramédicaux-Imagerie- Kinésithérapeutes		DEPENSE MENSUEL DE SANTE	162,80	178,50	155,40	173,60	238,00	187,00	233,00	215,00
Trois consultations spécialiste OPTAM		RESTE A CHARGE MENSUEL 100 % SANTE	36,00	36,00	11,00	11,00	102,00	40,00	42,00	30
Trois consultations spécialiste NON OPTAM	CHOIX DE LA PRESTATION ENTRANT DANS LE CADRE DU 100 % SANTE	DEPENSE MENSUEL DE SANTE 100 % SANTE	150,80	166,50	153,40	171,60	192,00	150,00	173,00	185,00
Une hospitalisatio médicale OPTAM tous les cinq ans		COTISATION MENSUELLE	114,80	130,50	142,40	160,80	90,00	110,00	131,00	155
Une hospitalisatio chirurgicale NON OPTAM tous les cinq ans	LIBRE CHOIX DE LA PRESTATION	RESTE A CHARGE MENSUEL	24,00	24,00	6,00	6,00	65,00	42,00	81,00	37
Changement lunettes tous les deux ans		DEPENSE MENSUEL DE SANTE	138,80	154,50	148,40	166,80	155,00	152,00	212,00	192,00
Prothèse dentaire tous les cinq ans	CHOIX DE LA PRESTATION ENTRANT DANS LE CADRE DU 100 % SANTE	RESTE A CHARGE MENSUEL 100 % SANTE	12,00	12,00	4,00	4,00	20,00	4,00	20,00	6
Un implant tous les cinq ans		DEPENSE MENSUEL DE SANTE 100 % SANTE	126,80	142,50	146,40	164,80	110,00	114,00	131,00	161,00
Aide auditive tous les trois ans		COTISATION MENSUELLE	114,80	130,50	143,00	160,80	90,00	110,00	131,00	155
Une cure tous les ans	LIBRE CHOIX DE LA PRESTATION	RESTE A CHARGE MENSUEL	18,00	18,00	5,00	5,00	33,00	15,00	35,00	6,00
Quatre médecines alternatives par an		DEPENSE MENSUEL DE SANTE	132,80	148,50	148,00	165,80	123,00	125,00	166,00	161,00
	CHOIX DE LA PRESTATION ENTRANT DANS LE CADRE DU 100 % SANTE	RESTE A CHARGE MENSUEL 100 % SANTE	12,00	12,00	4,00	4,00	20,00	5,00	20,00	6,00
		DEPENSE MENSUEL DE SANTE 100 % SANTE	126,80	142,50	147,00	164,80	110,00	115,00	151,00	161,00
<b>PARCOURS 2</b>		COTISATION MENSUELLE	114,80	130,50	142,40	160,80	90,00	110,00	131,00	155
<b>PATIENT AVEC PARCOURS DE SANTE ANNUEL</b>	LIBRE CHOIX DE LA PRESTATION	RESTE A CHARGE MENSUEL	24,00	24,00	6,00	6,00	65,00	42,00	81,00	37
<b>MOINS COMPLET</b>		DEPENSE MENSUEL DE SANTE	138,80	154,50	148,40	166,80	155,00	152,00	212,00	192,00
<b>PAS BESOIN DE CURE</b>	CHOIX DE LA PRESTATION ENTRANT DANS LE CADRE DU 100 % SANTE	RESTE A CHARGE MENSUEL 100 % SANTE	12,00	12,00	4,00	4,00	20,00	4,00	20,00	6
<b>PAS DE RECOURS AUX MEDECINES DOUCES</b>		DEPENSE MENSUEL DE SANTE 100 % SANTE	126,80	142,50	146,40	164,80	110,00	114,00	131,00	161,00
<b>BONNE DENTITION PAS D'IMPLANTS A PREVOIR</b>		COTISATION MENSUELLE	114,80	130,50	143,00	160,80	90,00	110,00	131,00	155
<b>PATIENT AVEC PARCOURS ANNUEL DE SANTE MINIMUM</b>	LIBRE CHOIX DE LA PRESTATION	RESTE A CHARGE MENSUEL	18,00	18,00	5,00	5,00	33,00	15,00	35,00	6,00
<b>PAS BESOIN DE CURE</b>		DEPENSE MENSUEL DE SANTE	132,80	148,50	148,00	165,80	123,00	125,00	166,00	161,00
<b>PAS DE RECOURS AUX MEDECINES DOUCES</b>	CHOIX DE LA PRESTATION ENTRANT DANS LE CADRE DU 100 % SANTE	RESTE A CHARGE MENSUEL 100 % SANTE	12,00	12,00	4,00	4,00	20,00	5,00	20,00	6,00
<b>BONNE DENTITION PAS D'IMPLANTS A PREVOIR</b>		DEPENSE MENSUEL DE SANTE 100 % SANTE	126,80	142,50	147,00	164,80	110,00	115,00	151,00	161,00
<b>PAS DE PROTHESES DENTAIRES</b>		COTISATION MENSUELLE	114,80	130,50	142,40	160,80	90,00	110,00	131,00	155
<b>PAS DE PROTHESES AUDITIVES</b>	LIBRE CHOIX DE LA PRESTATION	RESTE A CHARGE MENSUEL	24,00	24,00	6,00	6,00	65,00	42,00	81,00	37
<b>CHANGEMENT DE LUNETTES TOUS LES TROIS ANS</b>		DEPENSE MENSUEL DE SANTE	138,80	154,50	148,40	166,80	155,00	152,00	212,00	192,00

# L'ASSEMBLEE ANNUELLE 2021

## Le GAENA en 2021

### Le 27 janvier 2022



Le **GAENA** (groupe argumentaire sur les énergies nucléaire et alternatives) comprend 19 membres qui ne se sont pas réunis en présentiel cette année.

Les réunions ont été remplacées par des visioconférences les 18 mars, 18 mai, 10 juin, et 27 octobre et de nombreux échanges par messagerie ont eu lieu au cours de l'année.

#### **1- La lettre du GAENA (rappel)**

Elle est adressée par messagerie à tous les adhérents ARCEA.

**Lettre n° 1** : présentation de la lettre du GAENA

**Lettre n° 2** : sur le plan climat énergie pour les années 2030/2035

**Lettre n° 3** : analyse du rapport 2018 EELV, établi à partir du scénario watt du rapport 2017 de RTE

**Lettre n° 4** : arrêt du projet ASTRID. lettre adressée par le GAENA à l'administrateur général du CEA

**Lettre n° 5** : le cri d'alarme de l'ancien haut-commissaire à l'énergie atomique, Yves Brechet

EELV : Europe écologie les verts                      RTE : réseau de transport d'électricité

ASTRID : advanced sodium technological reactor for industrial demonstration

**Lettre n° 6** : révélations d'un séisme sur l'équilibre du système électrique en France. Episode du 11 novembre 2019 en Drome-Ardèche

**Lettre n° 7** : analyse critique du rapport parlementaire présidé par le député Julien Aubert de 2019 sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, la transparence de leurs financements et leur acceptabilité sociale

**Lettre n° 8** : plainte déposée par B. Comby président de l'AEPN auprès de plusieurs instances, pour l'arrêt abusif de la centrale nucléaire de Fessenheim

*AEPN : association des écologistes pour le nucléaire*

L'adhésion du GAENA à l'association PNC France (Patrimoine Nucléaire et Climat) a été prise (150€/an). Jacques Penneroux verra avec le président (Bernard Accoyer) comment faire passer nos points de vue sur les différents sujets d'actualité.

**Lettre n° 9** : analyse de la version révisée de la PPE, février 2020

DANIEL  
VERON



**Lettre n° 10** : l'impact de la covid-19 sur la disponibilité du parc nucléaire français, une préfiguration de l'impasse de la programmation pluriannuelle de l'énergie ?

**Lettre n° 11** : analyse du plan de relance du gouvernement.

**Lettre n° 12** (11/2020) : apprenons à démonter les assertions colportées par les verts

PPE : programmation pluriannuelle de l'énergie

**Lettre n° 13** (02/2021) : 50 % de nucléaire en 2035

**Lettre n° 14** (04/2021) : analyse de l'incident survenu sur le réseau électrique européen le 8 janvier 2021

**Lettre n° 15** (04/2021) : enseignements tirés de deux années de production électrique sur les périodes mars 2019 – février 2021 : analyse, impact économique, environnemental et sociétal

**Lettre n° 16** (07/2021) : l'apport de l'énergie nucléaire dans la transition énergétique, aujourd'hui et demain : avis de l'académie des sciences

**Lettre n° 17** (09/2021) : analyse de la faisabilité du projet rte-aie dans la cadre de la stratégie bas carbone à l'horizon 2050

**Lettre n° 18** (09/2021) : électrification des véhicules terrestres en France à l'horizon 2050

**Lettre n° 19** (11/2021) : lettre du président de PNC France au président du directoire RTE. analyse du GAENA

*PNC FRANCE : patrimoine nucléaire et climat*

#### **2- COMMUNICATION**

Il est aussi envisagé de diffuser les réflexions et travaux du GAENA auprès d'un large auditoire notamment auprès des parlementaires, décideurs, politiques, ...ce point a été abordé lors du conseil d'administration ARCEA du 17 juin. il a été notamment demandé aux membres de ce CA d'établir des listes de personnalités à informer de ces dits travaux.

- Le représentant GAENA du Ripault a regroupé une liste d'une centaine de personnalités du département et de la région à informer de nos travaux

Augmenter la sphère d'audience du GAENA et chercher des relations avec d'autres structures équivalentes et réfléchir à l'utilisation des réseaux sociaux pour être plus réactif avec l'actualité. **Ce sera le challenge de 2022**

**[www.energethique.com](http://www.energethique.com)**

## L'ASSEMBLEE ANNUELLE 2021

### Intervention de M. le Directeur-Adjoint

Le 27 janvier 2022

DAVID  
MINGOT



#### **Rappel de l'organisation du CEA :**

Quelques mouvements au niveau des directions notamment à Valduc avec Marianne SECHERESSE et Ile de France avec Jean-Philippe VERGER.

Vous trouverez le détail de l'organigramme page 35 du bulletin ARCEA n° 122 de janvier 2022.

#### **Organisation du Ripault et activités :**

La structure en trois départements est conservée. Les activités civiles en pointe sont toujours sur l'hydrogène :

- l'électrolyse haute température préindustrielle
- les réservoirs hydrogène de petite taille pouvant être installés en grappes dans des espaces plus restreints.

#### **La rénovation du Ripault :**

- réhabilitation de nombreux bâtiments pyrotechniques et investissement dans des machines plus modernes (centres d'usinage, presse...)
- construction d'un bâtiment de plusieurs milliers de mètres carrés dans la zone de la projection plasma pour des activités similaires à celles du complexe 500 ce dernier étant réorienté vers des activités complémentaires.

#### **Les effectifs :**

Les départs en retraite de quelques dizaines par an vont s'accélérer sur les cinq ans à venir.

Un programme de recrutement de grande ampleur est en cours de réalisation en s'appuyant notamment sur des étudiants en alternance (techniciens, ingénieurs...).

#### **Retraités du Ripault**

Du fait de la difficulté à recruter de nouveaux adhérents, le président de l'ARCEA37 remercie le Directeur pour la mise en place de la plaquette synthétique de l'ARCEA sur intranet et demande que la plaquette complète soit remise systématiquement à tout nouveau retraité lors du circuit départ.

Le 27 janvier 2022

JACQUES  
PENNEROUX



**CEA : Quelques points marquants** issus du rapport annuel CEA 2020

**Organigramme du CEA** à retrouver dans le bulletin n°122 du bureau national page 35.

- Chiffres clés en 2020 : 20572 salariés
- Effectif féminin 34%
- Recrutements : 860 en 2020
- 1405 doctorants, 178 post-doctorants, 1253 alternants, 227 autres salariés.
- Financement civil : 2300 millions d'euros
- Financement défense : 1900 millions d'euros
- Opérations assainissement/démantèlement : 800 millions d'euros
- Financement total : 5000 millions d'euros (4100 en 2015)
- 704 dépôts de brevets en 2018 - 3<sup>ème</sup> déposant national et 1<sup>er</sup> déposant pour un organisme de recherche - 6500 familles de brevets en portefeuille.
- 700 partenaires industriels et 871 M€ de recette externe au CEA et 54 accords « cadres » avec les universités et les écoles.
- 518 projets européens dont 170 en coordination CEA.
- Depuis 1972, 222 entreprises (start-up), créées dans les technologies innovantes, 148 depuis l'an 2000.

Transfert technologique des savoir-faire propres au CEA

L'Etat confie au CEA la mission de développer 7 plateformes régionales (Bordeaux, Nantes, Toulouse, Metz, Lille, Bretagne et PACA/Sud)

Moteur d'innovation au bénéfice des industriels locaux

Les programmes du CEA

- Energie nucléaire
- Energies renouvelables
- Défense et sécurité globale
- Recherche technologique pour l'industrie
- Technologies pour la santé
- Les sciences de la matière
- Très grandes infrastructures de recherche.

Les publications du CEA

Défis du CEA, Clefs CEA, Talents, Livrets thématiques, Rapports annuels CEA et Centre du CEA, « Savanturiers » (collégiens et lycéens), Mémento de l'énergie, Les centrales nucléaires dans le monde (*Consultable sur le site internet du CEA et téléchargeable sur <http://www.cea.fr>*).

Talents

**ARCEA : Quelques faits marquants :**

- Le site internet du Bureau National a été rénové :

[www.arcea-national.org](http://www.arcea-national.org)

- Les centenaires de l'ARCEA : 1
- Les nonagénaires de l'ARCEA : 303
- Les nonagénaires du Ripault 22/300 : Claudette ANSAULT, Pierre BARTHELEMY, André BEZEAU, Georges CAPERAA-BOURDA, Colette CHAUVEAU, Albert COBAT, Yves CORVEZ, Monique DEILGAT, Guy DUFORT, Gilbert GRENOUILLET, Jean GUERAUD, Bernard JARRAUD, Huguette HERIN, Raymond LAMOUREUX, Jacques LANOISELEE, Simone PAILLIER, Thérèse PEUGNET, Raymond POYANT, Jacques PROUTEAU, Alain VAUVRE, François REBEIX, , Simone VINCENT.

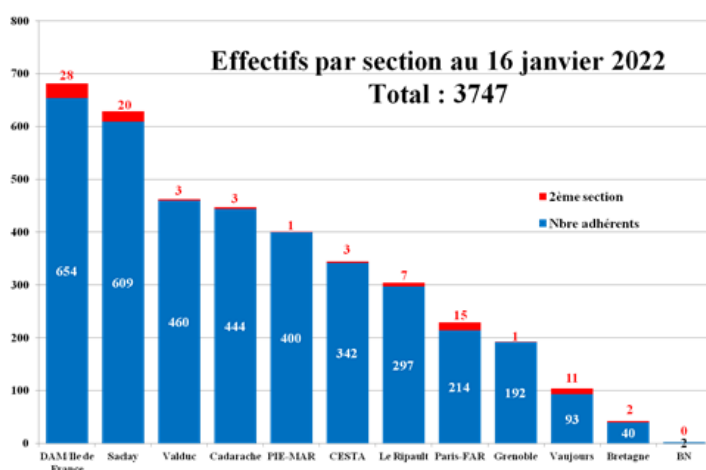
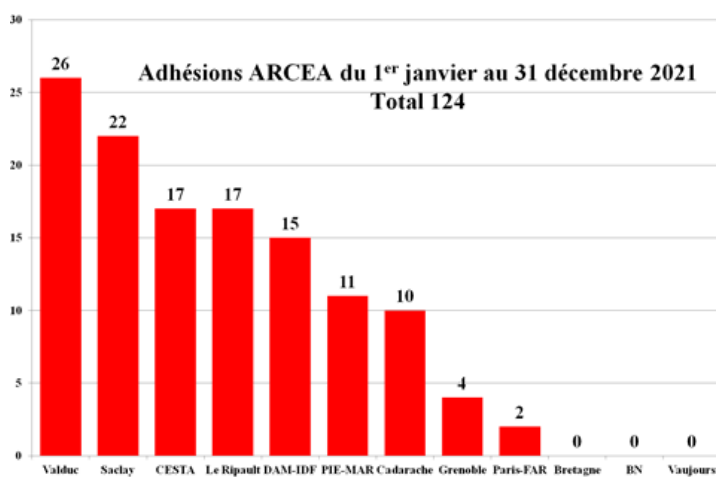
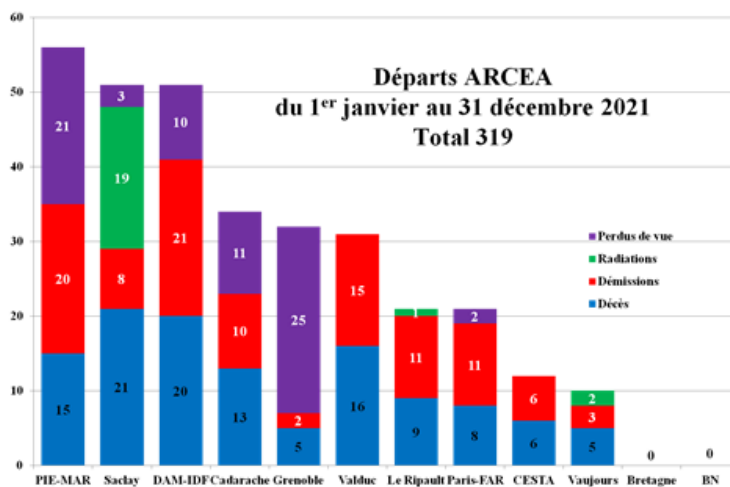
Evolution du nombre des adhérents voir histogrammes ci-dessous.

**UFR/CFR :**

Forte implication de l'ARCEA : tous les adhérents sont à l'UFR, et certains sont impliqués au niveau régional (Alain Morel), départemental (François Laval) et Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (Alain Morel, Daniel Véron, Marie-Claire Dulong).

Gérard Lucas, forte présence en tant que secrétaire général de l'UFRrg.





**VARIATION DES EFFECTIFS ARCEA EN 2021**

Nous constatons une baisse régulière de l'ordre de 10% par an.

## L'ASSEMBLEE ANNUELLE 2021

### Les faits marquants CEA et ARCEA P 3/3

JACQUES  
PENNEROUX

**Assurance décès AXA**, Liliane Faure gère plus de 500 dossiers.

**Mutuelle MHN** : voir tableaux ci-dessous

7 représentants de l'ARCEA mandatés par la « Commission Mutuelle » créée par le CA du 12 mars 2019 : **6 élus**  
Les 3 premiers siègent à la Commission de Gestion Spéciale.

**Bruno Duparay** (secrétaire adjoint), **Denis Limouzin, Yves Léo** (commission sociale).

**Groupe Argumentaire sur le Nucléaire**

Votre représentant est Daniel VERON  
Il a participé étroitement à l'article sur les véhicules électriques que vous trouverez dans le bulletin national n° 122.

Le site [www.energethique.com](http://www.energethique.com)

**Assistance juridique** : Maître Thierry GATIN 86, rue d'Assas 75006 PARIS. La première consultation est prise en charge par l'ARCEA.

**Information/Communication**

- Bulletins des Sections
- Bulletins du Bureau National
- Plaquette ARCEA
- Revue « Talents » du CEA
- Revue « Défis du CEA »
- Livrets Thématiques du CEA
- Revue « Clefs » du CEA
- Courrier des Retraités (UFR)
- Site Energétique (GAENA)
- Sites des Sections locales
- *Site du Bureau National* : [www.arcea-national.org](http://www.arcea-national.org)

### COMPARAISON DES TARIFS 2021 ET 2022 DE LA COMPLEMENTAIRE SANTE MHN

#### Rappel des tarifs 2021

Catégorie A (Actifs)		Catégorie B (Retraités)		Catégorie C
Cotisations	Quote-part	Cotisation	Quote-part	Cotisation
1224 €/an soit 102 €/mois	246 €/an soit 20,50€/mois	1302 €/an soit 108,50€/mois	1224 €/an soit 102€/mois	1848€/an soit 154€/mois
	Apport CEA 978€/an soit 81,50€/mois		Apport CEA 78€/an soit 6,50€/mois	

#### Tarifs 2022 (ce que l'on paie est la quote-part)

Catégorie C1 (Actifs)		Catégorie C2 (Retraités)		Catégorie C2 (ex C)
Cotisations	Quote-part	Cotisation	Quote-part	Cotisation
1038,60 €/an soit 86,55 €/mois	246 €/an soit 20,50€/mois	1566 €/an soit 130,50€/mois	1377,60€/an soit 114,80 €/mois	1597 €/an soit 133 €/mois
	Apport CEA 792 €/an soit 66 €/mois		Apport CEA 188,40 €/an soit 15,70 €/mois	

L'ARCEA Le Ripault a développé une méthodologie de comparaison des mutuelles sur 3 parcours types de santé (Complet, normal et réduit), basée sur le coût global des dépenses de santé (cotisation + reste à charge). Un tableau vous a été présenté dans la rubrique sociale.

En appliquant cette méthodologie, le régime de base amélioré tel que proposé **dans le cadre de cet accord, reste compétitif en 2022 pour les retraités du CEA** à comparer aux autres mutuelles présentes sur le marché

#### Actions à entreprendre : Adhésions à l'ARCEA

- Implication de chaque adhérent actuel auprès des futurs retraités ou des retraités non adhérents, ces derniers ont certainement rencontré des difficultés pour ré-adhérer au nouveau contrat faute de conseils.
- Plaquette « Connaissez-vous l'ARCEA » remise à tous les futurs retraités (relais des Services du personnel de chaque Centre)
- En cours de remise en action sur l'ensemble des centres ARCEA (Q et R) sur le champ « retraite » du site intranet du CEA: action à remettre en actualité avec le DRHRS



#### 1 – CFR-UFR : Réforme des Retraites

- **Le Lancement du Projet de Réforme commun CFR-Gouvernement en 2018 (Rappel) :** Après un début difficile, accompagné d'une forte campagne médiatique très soutenue par l'UFR (Ch.Bourreau) et la CFR (P. Erbs), suivie de plusieurs réunions avec les syndicats, la fin de la 1<sup>ère</sup> étape fût réussie. Un premier projet de Loi fût présenté et voté à la Chambre des Députés en juillet 2019.
- **Situation actuelle :** Bloquée depuis deux ans par la **Pandémie**, celle-ci nous a conduit jusqu'à la période de renouvellement du gouvernement. Nous ne pouvons que souhaiter une fin rapide de la pandémie, afin de reprendre la phase finale de la Réforme des Retraites dans les meilleurs délais. A noter qu'en 2020, pour la première fois, les Caisses de Retraite ont été obligées de puiser dans leurs réserves pour pouvoir payer la totalité des retraites.

#### 2 – CFR : Les Pensions de Réversion

Après avoir publié plusieurs communiqués de presse sur le sujet, la CFR a demandé au gouvernement une normalisation des règles d'attribution des Pensions de Réversion entre toutes les Caisses de retraite. Dans ce cadre, les positions de la CFR sont les suivantes :

- Harmoniser à 55 ans l'âge d'ouverture des droits.
- Fixer la Réversion à 60% du montant de la Pension du défunt.
- Supprimer la condition de ressources de la CNAV.

#### 3 – CFR : Préparation de la lettre aux candidats pour les Elections Présidentielles

Les thèmes de revendication et sujets de préoccupation sont :

- L'autonomie des Personnes Âgées.
- Les Retraites
- La Santé des Personnes Âgées
- La Représentativité de la CFR

#### L'Envoi des textes validés :

- Il se fera dès que les candidats seront déclarés officiellement par le Conseil Constitutionnel, c'est-à-dire entre le 4 et le 18 mars prochain.

#### 4 – Entrée de la CFR au CESE (Conseil Economique Social et Environnemental

- **La loi organique du 15 janvier 2021 relative au CESE** a modifié le rôle, ainsi que la composition de cette instance, afin de renouer avec sa vocation de Représentation de la société civile. Rappelons que le CESE est la 3<sup>ème</sup> Chambre représentative, après la Chambre des Députés et le Sénat.

- **Un Comité indépendant**, désigné par la Loi a remis au Premier

Ministre un rapport le 5 mars sur la future composition du CESE. Ceci a permis de préciser par décret les conditions de désignation et de répartition des organisations appelées à siéger au CESE.

- C'est ainsi que **le 25 mars 2021, le 1<sup>er</sup> Ministre, Jean Castex** a appelé la CFR a désigner son **représentant** pour un siège permanent **au CESE**.

- La CFR a été choisie indiscutablement comme l'association de retraités et de personnes âgées la plus importante de notre pays et qui commence à être connue dans les médias. Le représentant de la CFR au CESE est le Président **Pierre ERBS** depuis le 5 avril 2021.

**5 - L'UFR dans les CDCA – Mise en place des seconds mandats**

- **Les CDCA (Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie).** Créés par décret en septembre 2016, ils ont remplacé les CODERPA. Les CDCA rassemblent à la fois les représentants des « personnes âgées » et ceux des « personnes handicapées » dans 2 formations distinctes, qui peuvent communiquer entre elles. Les représentants des 2 formations ont des mandats de 3 ans.
- **Le point UFR au 31/12/21 :** A notre connaissance, les seconds mandats des représentants de l'UFR ont été installés dans **les CDCA de 45 départements.** Il reste 17 départements dont nous n'avons pas eu de nouvelles et que nous sommes en train de contacter. Il est probable que la représentation de l'UFR dans les CDCA couvrira environ 60 départements.

**6 – Création d'une Commission de Communication Interne à l'UFR en 2021**

**La Communication à l'UFR :** Depuis la création de la CFR en 2000, dont notre l'UFR est l'un des fondateurs, notre fédération a toujours été à l'avant-garde du développement de la communication.

- **Les exemples les plus marquants ont été :**
- **1/ Le Courrier des Retraités**
- **2/Le Lien CDCA,** destiné aux adhérents UFR dans les Comités Départementaux.
- **3/ Le CR mensuel du Bureau Elargi** de l'UFR pour le Siège.

**En 2021-2022, la Commission Communication de l'UFRrg,** crée et dirigée par Jean-Michel Bourse, a diffusé en janvier 2022 un premier Bulletin d'échange d'informations entre l'UFRrg et les Présidents des Associations membres de l'UFRrg. Ce nouveau Bulletin s'appelle « **UFRrg et VOUS** ». Son objectif est de resserrer les liens entre la Direction de l'UFRrg et les Présidents des 45 associations membres de l'Union Française des Retraités.





## COMMISSION LOISIRS

### Repas des GRANDS SENIORS

19 octobre 2021

GENEVIEVE  
KOPP



Après une année « COVID » nous nous retrouvons pour la 5ème année à notre repas Grands Séniors au GRILLON à SORIGNY pour passer une bonne journée. Cette année, nous battons le record de participants, nous sommes 64 avec les membres du réseau et du bureau de l'ARCEA.

*Le Président de la Section accueille les participants et leurs conjoints et rappelle quelques points :*

**Rappel du nombre de Grands Seniors** (+ de 80 ans) : 130 (43 % de la section) et du nombre de présents 38 soit plus de 31 % accompagnés pour la plupart de leurs épouses.

Parmi les présents, notre doyen est né en 1929.

**Le but de cette rencontre** : se retrouver, parler, échanger, poser des questions et s'intéresser à ce que fait la section pour les plus âgés :

- Journée retrouvailles sans limitation d'âge mais plutôt orientée vers ceux qui n'ont pas l'occasion ou la facilité de se déplacer. En 2022 La compagnie créole le 16 juin,
- La journée grands seniors pour les plus de 80 ans et leur conjoint, cette année une animation aux tables par un prestidigitateur de qualité. Notre musicien (Jean Marie) n'étant pas disponible vous n'aurez pas droit à quelques pas de danse.
- Des visites locales ou des séjours d'une semaine. Le festival Inter Celtique les 6 et 7 août 2022 et la fête des lumières à Lyon en décembre. **N'oubliez pas de vous inscrire au déjeuner spectacle du 9 novembre au cabaret extravagance pour fêter le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la section.**
- **L'assemblée annuelle aura lieu le 27 janvier à l'espace Cocteau si la pandémie ne repart pas !**

**Notre organisation** : le réseau avec au moins un interlocuteur par zone, il y en a cinq à proximité du Ripault.

- **Montbazou- Veigné** : Paul Tailhades, Michel Vautrelle, Daniel Veron
- **Monts- Artannes** : Famille Turcan, Marie Claire Dulong
- **St Avertin- Chambray** : Joëlle Guénard, Yvon Le tiec
- **Tours** : Geneviève Kopp et Jean Plumejeau
- **Joué-Ballan** : Albert Denise, Jacques Laurent

**N'hésitez pas à les solliciter vous avez leurs coordonnées dans la dernière page du bulletin**

**Une information pratique sur la mutuelle Humanis.**

Le contrat de groupe est arrivé à échéance et le CEA a engagé une consultation, Humanis Malakoff est renouvelée.

La commission mutuelle de l'ARCEA à laquelle participent Albert Denise et moi-même à titre consultatif a défendu les retraités en ce qui concerne les tarifs et le niveau des remboursements sachant que la participation du CEA est de plus en plus faible pour les retraités.

Pour 2022 la gratuité du conjoint en dessous du plafond est conservée, la quote part du régime de base va augmenter de 11% pour les retraités CEA et diminuer de 13% pour l'ex catégorie C (conjoint au-dessus du plafond). Les options vont baisser d'environ 30%.

Pour 2023 les discussions vont se poursuivre, nous vous tiendrons informés et nous vous conseillerons si vous souhaitez changer de mutuelle.

**Les seniors et internet** : Pour ceux qui sont équipés d'un ordinateur donnez-nous votre adresse mail vous bénéficierez des informations récentes.

**Merci à tous pour votre présence et à Geneviève et Christian qui se sont chargés de l'organisation et bon appétit.**



Après toutes ces informations nous levons nos verres à nos retrouvailles et nous partageons un bon repas. Cette année, étant souffrant, nous n'avons pas notre accordéoniste Jean Marie mais nous profiterons des tours de cartes impressionnants de M. RHEBU le magicien qui passe de table en table

Et comme d'habitude l'après-midi passe très vite nous nous quittons en espérant que rien ne viendra nous empêcher de nous retrouver l'année prochaine.



## COMMISSION LOISIRS

### 40<sup>ème</sup> anniversaire – Cabaret EXTRAVAGANCE

9 novembre 2021

CHRISTIAN  
VIET



De réservation en annulation et de report en report, après presque 2 ans de tergiversations, l'ARCEA/LR a enfin pu fêter son 40<sup>ème</sup> anniversaire au Cabaret Extravagance comme prévu initialement.

C'est grâce à l'opiniâtreté de Pierre FERRER et de James SABOURAULT, sans oublier la participation de Geneviève KOPP et de Alain MOREL, que nous avons pu aboutir.

Il faut noter toutefois que nous avons eu affaire à des encadrants d'*Extravagance* très professionnels et courtois.

Nous étions 77 personnes de l'ARCEA/LR à s'être rendu au Cabaret Extravagance où son équipe de professionnels nous ont conviés pour un après-midi d'exception.

Strass, plumes et paillettes ont été au rendez-vous...



Pour fédérer le plus d'adhérents possible à cette sortie et éviter que les participants ne se noient dans l'eau servie à table, l'ARCEA avait, pour l'occasion, mis 2 cars de transport à disposition. Ils ont parfaitement rempli leur rôle et été appréciés de tous.

Nous avons donc commencé par un repas raffiné, copieux et goûteux. Le service a été efficace grâce à un personnel accueillant, attentionné et souriant. Pendant tout le repas, une magnifique chanteuse nous a interprété les succès du moment et ceux des 20 ans des séniors.



Le spectacle, quant à lui, a été époustoufflant. Le cabaret EXTRAVAGANCE et ses artistes nous ont proposé des numéros mêlant humour, sensualité et performances physiques qui nous ont ébahi.

Nous nous sommes laissés emporter par une représentation haute en couleur, un savoureux mélange de magie, danse, jeux et surprises.

Dans la plus pure tradition des cabarets parisiens, le Cabaret EXTRAVAGANCE nous a fait vivre des instants magiques et inattendus, avec des alliances d'attractions, de charme, d'élégance, d'érotisme, avec des danseuses habillées juste ce qu'il faut, qui nous ont séduits du début à la fin.

Tout y était ! La mise en scène, les costumes somptueux, les chorégraphies et, bien sûr, l'incontestable talent des artistes qui font toute la renommée de l'établissement.





## Prévisions de sorties et voyages pour 2022 et 2023.

<u>Dates</u>	<u>Destinations</u>	<u>Responsables</u>
<b>2022</b>		
4 au 11 juin	Croisière en CROATIE	Pierre
16 juin	Retrouvailles : La Compagnie Créole	Geneviève/Christian
6 et 7 août	Festival Inter Celtique de LORIENT	Christian
2 au 11 Oct.	Découverte de l'Est Canadien	Pierre
Octobre	Journée Grands Seniors	Geneviève/Christian
4 Décembre	Véronique Dicaire au Vinci	Christian
Décembre	Fête des Lumières de LYON	Christian

- Croisière CROATIE : Inscriptions « terminées »
- Une sortie « raquettes » initialement prévue en janvier a été annulée (peu de réponses)

<b>2023</b>		
Février	Carnaval de NICE	Geneviève/Christian
Mars	Holiday on Ice au Grand Hall à Tours	James
Mai	Retrouvailles : Brunch à Extravagance	Geneviève, James
Juin	Croisière sur le Guadalquivir Séville, Cordoue, Grenade et Cadix	Pierre
Juillet	Les Bodin's à Descartes	Geneviève, Christian
Septembre	La Sardaigne en tout Inclus	Pierre
Octobre	Journée Grands Seniors	Geneviève/Christian

Pour visualiser les sorties et voyages 2021, et les prévisions 2022 et 2023, vous pouvez voir sur You Tube le film qui a été présenté à l'AA 2021 en suivant le lien:

<https://www.youtube.com/watch?v=ADiMhMbaP30> “

Extrait de la synthèse de presse CEA de janvier 2022

**Electricité [Régulation européenne]**

« Les Européens se sont accordés samedi [à Amiens] pour envisager une meilleure régulation du marché de détail de l'énergie afin de protéger les consommateurs de la volatilité des prix », rapporte l'AFP. Lors de cette réunion des ministres européens, Barbara Pompili, ministre de la Transition Écologique, « avait réclamé des 'ajustements' dans la vente d'électricité aux consommateurs pour 'mieux refléter' dans les tarifs la montée en puissance des renouvelables ou du nucléaire ». De plus, selon l'AFP, « plusieurs 'pistes', également étudiées par la Commission européenne, seront explorées par les Vingt-Sept dans les prochains mois : garantir l'accès à des contrats à prix fixes sur une plus longue durée, protéger contre les défaillances de fournisseurs, des règles durcies sur le stockage du gaz... Les États ne rentreront dans le dur des discussions qu'après la publication, en avril, d'un rapport de l'Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER) sur les défaillances du marché, a prévenu Mme Pompili »

**Décarbonation**

« Face à l'impératif de décarbonation de leur activité, les industriels de la chimie étudient la possibilité de valoriser les émissions de CO<sub>2</sub> en composés chimiques », selon L'Usine Nouvelle. Selon Marc Fontecave, au Collège de France, « le CO<sub>2</sub> n'est pas seulement qu'un déchet immonde à éliminer, mais aussi une molécule de la vie que l'on pourrait exploiter. Le carbone contenu dans le CO<sub>2</sub> pourrait servir de source de carbone pour la production de composés chimiques ou de carburants de synthèse ». Interrogé par le journal, Thibault Cantat, directeur de recherche au CEA, indique par exemple que « le CO<sub>2</sub> pur peut également servir à la production de carbonates minéraux comme la chaux, ou encore de composés à vocation pharmaceutique comme l'aspirine ».

**Nucléaire :** « Longtemps ostracisé par les politiques et les écologistes, l'atome semble revenir à la mode », selon The Atlantic, (mensuel américain) repris dans Courrier International, qui

revient sur l'évolution au fil du temps de la place du nucléaire dans le débat international autour de l'énergie. Le journal souligne que « le nucléaire est devenu un élément incontournable des stratégies de décarbonation du monde entier, et ce dans les régimes de droite comme de gauche » précisant que « ce nouvel élan pour le nucléaire est apparu clairement lors de la COP26, qui s'est tenue en novembre dernier à Glasgow ».

**Microréacteur** - Selon L'Usine Nouvelle, « EDF n'est plus le seul à développer un SMR made in France. Une startup française, Naarea, a dévoilé fin 2021 un projet de microréacteur de quatrième génération de 1 à 40 kWe pour alimenter en électricité décarbonée l'industrie et les villes, au plus près des besoins ». Leur technologie, reposant sur les sels fondus, pourra « valoriser les combustibles usés » et « exploiter un sous-produit de l'extraction de terres rares, le thorium », rapporte le journal. « Pour aller plus vite, Naarea va développer son SMR entièrement sur un jumeau numérique, avec Assystem. Il construira un prototype à l'échelle 1 d'ici à deux ans » précise L'Usine Nouvelle qui souligne qu'il « reste à financer cet ambitieux projet de plus de 500 millions d'euros, hors industrialisation ».

**Fusion :** « Les chercheurs du NIF (National Ignition Facility), du Lawrence Livermore National Laboratory, en Californie, rapportent avoir réussi pour la première fois à générer des fusions nucléaires en cascade » grâce à la fusion inertielle, signale Le Figaro. Pour Érik Lefebvre, chef de projet des expériences de physique du laser Mégajoule (LMJ), installé au CEA-Cesta, cité par le quotidien, « ce sont des résultats de première importance (...) C'est la première fois que les réactions de fusion créées par laser génèrent assez d'énergie pour entretenir le chauffage de la cible ».

Pour autant, au contraire du confinement magnétique utilisé notamment par Iter, la fusion inertielle, « extrêmement fertile sur le plan théorique » étudiée au NIF ou au LMJ n'a pas pour « but premier (...) le développement d'une énergie civile, mais la validation des logiciels de simulations de l'arme atomique » rappelle le journal.

## Face à la pénurie annoncée de Lithium, les batteries au sodium pourraient s'imposer pour les voitures électriques !

Le nombre de voitures électriques produites et vendues augmente d'année en année. Jusqu'à présent fabriquées à base de lithium, les batteries des **voitures électriques** pourraient toutefois être amenées à se transformer dans les prochaines années afin de répondre aux risques de pénurie de matières premières.

Pour comprendre la différence entre ces deux types de batteries, il faut revenir à leur origine. Lorsque les batteries ont commencé à apparaître il y a une cinquantaine d'années, les scientifiques de l'époque pensaient que les batteries à base de sodium étaient l'avenir. Mais un autre type de batterie est apparu pour lui voler la vedette : les **batteries à base de lithium**. Plus léger et moins volumineux, le lithium était plus facile à travailler. En 1991, la première batterie lithium-ion rechargeable est commercialisée par Sony dans ses caméras portables. Très vite, l'industrie tout entière emboîte le pas et délaisse les **batteries à base de sodium**

### Une pénurie attendue pour 2030 !

Mais alors, pourquoi revenir aux batteries au sodium ? Pourquoi des entreprises comme la société chinoise CATL, un des plus grands fabricants de batteries au monde, ont-elles annoncé se tourner activement vers le sodium ? Eh bien, tout simplement à cause de l'augmentation du nombre de véhicules et d'appareils électriques. Car qui dit augmentation du nombre de voitures électriques, dit augmentation du besoin en matières premières. Les experts estiment que d'ici la fin de la décennie, le monde rencontrera une pénurie de lithium.

D'autres métaux rentrant dans la composition de ces batteries, comme le nickel et le cobalt risquent eux aussi de rencontrer des difficultés d'approvisionnement.

Le lithium n'est pas extrêmement rare, mais les gisements sont concentrés dans des endroits difficiles à exploiter. De son côté, **Elon Musk** a indiqué que l'approvisionnement en nickel serait une des plus grandes préoccupations pour l'avenir des batteries des véhicules électriques.

### De nombreux avantages !

Contrairement au lithium, le sodium est très facile à obtenir. On le trouve pratiquement partout, comme dans l'eau de mer. Il est généralement extrait du carbonate de soude. Cette large disponibilité permettrait à des pays qui ne disposent pas d'usines pour concevoir des batteries à grande échelle de lancer leurs propres chaînes de production. Autre avantage, le sodium est moins cher que le lithium. Il est également plus performant par temps froid.

Wood Mackenzie, une société de conseil spécialisée dans les ressources naturelles, estime que les batteries au sodium coûteront 40 % de moins que les batteries lithium-fer-phosphate (LFP). Il faudra toutefois attendre que la production de batterie au sodium augmente drastiquement. De son côté, CATL annonce que le sodium jouera un rôle majeur dans l'avenir électrifié. À partir de 2023, la société commencera notamment à placer des cellules de sodium à côté de celles de lithium dans les blocs de batteries qui alimentent les voitures électriques

Ce qu'il faut savoir sur le nouveau dossier médical numérique Mon espace santé.

Cet espace personnel sera créé automatiquement pour chaque personne couverte par l'Assurance-maladie, centralisant ses informations médicales. Il sera hébergé sur un site Internet indépendant d'Ameli.fr.

**Jeudi 3 février**, le gouvernement lance officiellement un nouveau service public, baptisé « Mon espace santé », qui a pour objectif de remplacer et améliorer le dossier médical personnel (DMP) lancé en 2004, renommé « dossier médical partagé » en 2016 et qui n'a pas réussi à séduire.

Cet espace a vocation à recenser les informations et documents médicaux de chaque assuré. Il comporte également une messagerie sécurisée conçue pour échanger des informations sensibles et, à terme, devrait y figurer un agenda personnel affichant les rendez-vous médicaux et dates d'examens importants.

Après une phase de test dans trois départements (Haute-Garonne, Loire-Atlantique, Somme) fin 2021, Mon espace santé doit être généralisé à tous les assurés au cours du premier trimestre 2022. Différence majeure avec son prédécesseur, le DMP : ce n'est plus au particulier de faire la démarche pour ouvrir son compte. Il sera créé automatiquement pour lui, sauf s'il exprime son refus

#### **Quelles informations y seront enregistrées ?**

Les assurés qui disposaient déjà d'un DMP – soit 10 millions de personnes à la mi-2021 – y retrouveront le même contenu. Pour les autres, peu d'informations apparaîtront au départ : uniquement l'historique des actes de santé remboursés et le parcours vaccinal. Au fil des consultations, l'espace s'enrichira d'informations et de documents présents ou passés (ordonnances, comptes rendus, résultats d'examens, radios...). S'ils le souhaitent, les assurés pourront eux-mêmes renseigner certaines informations, comme leurs traitements, leurs allergies, leurs hospitalisations passées, leurs antécédents familiaux et même leurs dernières volontés.

#### **Comment s'y connecter ?**

Entre le 31 janvier et le 28 mars, l'Assurance-maladie doit envoyer chaque jour plus d'un million de codes d'activation aux assurés par courriel, ou, à défaut, par courrier. Pour ouvrir son compte, il faudra se munir de ce code, de sa carte Vitale et s'assurer d'un ordinateur relié à Internet pour se connecter au site Monespacesante.fr.

Les personnes qui ne sont pas équipées d'un ordinateur pourront réclamer de l'aide à un guichet de proximité France services – ainsi, 4 000 médiateurs sont en cours de formation à Mon espace santé, assure Hela Ghariani, qui a piloté le projet au sein de délégation ministérielle au numérique en santé (DNS). Des actions de médiation seront, selon elle, également menées dans les caisses primaires d'Assurance-maladie.

#### **Qui pourra y accéder ?**

En dehors de l'assuré, seuls les professionnels de santé y seront autorisés, ce qui exclut formellement, par exemple, les assureurs et les employeurs. Pour accéder à l'espace d'un patient, les soignants doivent s'identifier avec une carte magnétique nominative et doivent préalablement lui demander une autorisation orale ou écrite.

A la suite de cela, les membres de leur équipe médicale seront automatiquement autorisés à consulter son espace : les personnes qui interviennent dans la prise en charge du patient dans le même hôpital ou le même centre de soins, ainsi que les professionnels recommandés par votre médecin, qu'ils soient infirmiers, kinésithérapeutes ou autres professions médicales autorisées.

A noter, en situation d'urgence, si l'assuré est confus ou inconscient, tout professionnel de santé est autorisé à accéder à son espace, sauf s'il s'est opposé à ce principe dans la rubrique Accès en cas d'urgence.

#### **Qui contrôlera les accès frauduleux ?**

Les particuliers peuvent consulter la liste des professionnels qui ont accédé à leur espace par leur historique d'activité. Y sont mentionnés le nom du professionnel, l'heure de connexion et le document examiné.

## SANTE – Espace médical numérique P2/2

Vu dans « le monde » du 03 février 2022

Lorsqu'un professionnel de santé se connecte pour la toute première fois à l'espace d'un assuré, ce dernier reçoit une alerte par courriel. Il peut également bloquer l'accès d'un praticien en allant dans la rubrique Accès des professionnels de santé, ou interdire la consultation des documents qu'il souhaite garder confidentiels. Toute consultation d'un espace santé non motivée par des raisons médicales est passible de sanctions pénales.

Concernant les données, elles seront hébergées chez les entreprises françaises Wordline et Atos, et l'Assurance-maladie assure que les serveurs seront surveillés par ses experts en sécurité informatique, alertés en cas de comportement suspect.

Les informations médicales doivent, par ailleurs, être chiffrées et organisées afin qu'on ne puisse pas les télécharger d'un bloc, affirme M<sup>me</sup> Ghariani.

### **Peut-on s'opposer à la création de Mon espace santé ?**

C'est possible dès aujourd'hui sur le site et jusqu'à six semaines suivant la réception du message avertissant de la création du compte. Il faut, pour ce faire, se connecter à Monespacesante.fr ou appeler le 34 22 (service gratuit + prix de l'appel).

Si un particulier accepte la création de son espace, il peut le supprimer à tout moment en se connectant au site. Dans ce cas, ses informations deviendront inaccessibles mais seront conservées dix ans, sauf s'il coche la case demandant leur suppression définitive. Dans ce cas, elles seront effacées définitivement.

## Le carnet

### Bulletin 42 – janvier 2022

#### Les avis de décès



Jean-Louis RICHARD



Jacques HERAUT



Jean BERREHAR



Solange MANNESSIEZ



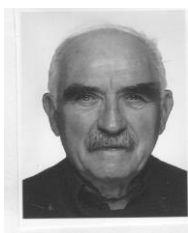
Serge CIVAULT



Renée MAINGUY



Elisabeth PILLOT



Emmanuel CORREA



André SALVAGE



Arlette MORISEAU

Depuis la parution de la lettre d'information d'octobre 2021, ils nous ont quittés ainsi que M. MORISEAU, M<sup>mes</sup> JAHAN et DENAT dont les conjoints respectifs sont adhérents à la section.

Le Président et les adhérents renouvellent à leurs familles leurs sincères condoléances

#### Bienvenue aux nouveaux arrivants depuis la parution de la lettre d'information d'octobre 2021 :

**Dominique BLIN, Patrick JIMENEZ, Thierry CHELIUS, Hubert BIERO, Claude MARKESIC, Jean-Claude BREMARD et Jean-Pierre DACHET.**



## COMPOSITION DU BUREAU DE L'ARCEA/LE RIPAUT

au 27 janvier 2022

<b>Président d'honneur :</b>		Albert DENISE – membre de droit
<b>Président</b> Alain MOREL	2, rue de la Haute Vasselière 37260 MONTS <a href="mailto:alain.morel37@gmail.com">alain.morel37@gmail.com</a>	☎ 02 34 37 13 24 p. 06 71 96 93 76
<b>Vice-Président et Trésorier</b> James SABOURAULT	21, rue de Pénavet 37300 JOUE-les-TOURS <a href="mailto:jetm.sabourault@sfr.fr">jetm.sabourault@sfr.fr</a>	☎ 02 47 28 16 81 p 06 87 09 00 80
<b>Vice-trésorier</b> Michel PAUTON	2, allée du Fourneau 37300 JOUE-Les-Tours <a href="mailto:michel.pauton@gmail.com">michel.pauton@gmail.com</a>	p 06 87 74 63 36
<b>Secrétaire</b> Jean HAMEL	7, rue des Sarments 37260 ARTANNES <a href="mailto:jean.hamel54@gmail.com">jean.hamel54@gmail.com</a>	☎ 02 47 26 69 50 p 06 10 50 55 62
<b>Secrétaire adjoint</b> Alain MOREL	2, rue de la Haute Vasselière 37260 MONTS <a href="mailto:alain.morel37@gmail.com">alain.morel37@gmail.com</a>	☎ 02 34 37 13 24 p. 06 71 96 93 76
<b>Membres :</b>		
Bertrand HAVARD	1, Rue du dolmen 37500 THIZAY <a href="mailto:bertrand.havard37@laposte.net">bertrand.havard37@laposte.net</a>	☎ 09 82 38 46 57 p 06 60 68 69 96
Geneviève KOPP	37, rue du Canal 37000 TOURS <a href="mailto:gilbert.kopp896@orange.fr">gilbert.kopp896@orange.fr</a>	☎ 02 47 46 12 15 p 06 03 87 78 22
Pierre FERRER	16, rue Luciano Pavarotti 37550 SAINT AVERTIN <a href="mailto:ferrer.piervinc@orange.fr">ferrer.piervinc@orange.fr</a>	p 06 11 03 85 20
Gérard SIMEON	9, route de Saint-Laurent 37170 CHAMBRA Y-les-TOURS <a href="mailto:simeon.gerard@wanadoo.fr">simeon.gerard@wanadoo.fr</a>	p 06 66 99 76 84
Daniel VERON	39, rue de la Bréanderie 37250 MONTBAZON <a href="mailto:veron.dav@wanadoo.fr">veron.dav@wanadoo.fr</a>	p 06 78 16 70 22
Christian VIET	6, allée Clément ADER 37170 CHAMBRA Y-les-TOURS <a href="mailto:christian.viet@hotmail.fr">christian.viet@hotmail.fr</a>	☎ 02 47 53 77 13 p 06 32 33 19 65
<b>Commission COMMUNICATION</b> (BULLETIN, SITE WEB, INFOS VOYAGES, MISE A JOUR SITE, ORGANISATION CONFERENCES) : Animateur : Bertrand HAVARD, Alain MOREL, Jean HAMEL, Gérard SIMEON et Pierre FERRER		
<b>Commission LOISIRS :</b> Animateur : Pierre FERRER, Geneviève KOPP, James SABOURAULT et Christian VIET		
<b>Commission ACTION SOCIALE :</b> Daniel VERON et les membres du réseau		
<b>RELATIONS EXTERIEURES</b>		
<b>Représentant UFR/CFR 37 et Région :</b>		Alain MOREL
<b>Représentant du Ripault au GAENA :</b> Daniel VERON		
<b>Représentants UFR au CDCA :</b> Alain MOREL, Daniel VERON, Marie-Claire DULONG (non membre du bureau)		

**LISTE et COORDONNEES des membres du réseau**  
**au 27 Janvier 2022**

**Montbazou/Veigné**

Monsieur	<b>TAILHADES</b>	Paul	37250	7, rue Renault MONTBAZON	02 47 26 20 06
Monsieur	<b>VAUTRELLE</b>	Michel	37250	23, rue de la Martinière 37250 VEIGNE	02 47 26 03 61
Monsieur	<b>VERON</b>	Daniel	37250	39, rue de la Bréanderie MONTBAZON	06 78 16 70 22

**Monts Artannes**

Madame	<b>DULONG</b>	Marie-Claire	37300	44 avenue de la République appart 335 JOUÉ les TOURS	02 47 67 08 95
Monsieur et Mme	<b>TURCAN</b>	Pierre	37260	1 impasse de bois joli MONTS	02 47 26 74 12

**St Avertin Chambray**

Madame	<b>GUENARD</b>	Joëlle	37170	17 rue des petites Maisons CHAMBRAV-LES-TOURS	06 72 73 33 87
Monsieur	<b>LE TIEC</b>	Yvon	37550	19 rue Luciano Pavarotti ST AVERTIN	02 47 43 35 86

**Tours**

Madame	<b>KOPP</b>	Geneviève	37000	37, rue du Canal TOURS	02 47 46 12 15
Monsieur	<b>PLUMEJEAU</b>	Jean	37000	62, rue Louis Blanc TOURS	02 47 05 46 18

**Joué/Ballan**

Monsieur	<b>DENISE</b>	Albert	37300	6, chemin des Roses JOUÉ-LES-TOURS	02 47 53 16 51
Monsieur	<b>LAURENT</b>	Jacques	37510	8 rue du Bois Gibert BALLAN-MIRE	02 47 53 29 18

Pour ce dimanche, j'ai choisi de revenir sur une interview récente de Carlos Tavares, le directeur général de Stellantis (ex PSA) qui casse les idées reçues sur les voitures électriques. J'ai souhaité le faire d'abord parce que je trouve le personnage brillant et qu'il est bon que les politiques sachent écouter ce que dit le monde de l'entreprise.

Ensuite, parce que ce thème montre toutes les folies vers lesquelles peut nous amener une approche écologique non-rationnelle et idéologique. Enfin, et surtout, parce qu'au-delà même de ce thème il y a, je pense, des leçons à tirer pour la politique européenne et française.



Fixons donc le cadre. Que nous dit Carlos Tavares ? D'abord, avec une approche qui part des faits et non d'a priori idéologiques, il rappelle que le véhicule électrique est loin d'être le phénix des hôtes de ces bois.

En raison de la très mauvaise empreinte carbone liée à la fabrication des batteries électriques, un véhicule électrique doit rouler 70 000 km pour commencer à être positif sur le plan environnemental par rapport à un véhicule thermique.

Ensuite, on ne peut que s'interroger sur l'absence sérieuse de plan de recyclage des batteries électriques. Mais ce n'est pas tout, pour faire rouler une voiture électrique... il faut de l'électricité ! Nous avons, à tort, l'idée que l'électricité est nécessairement vertueuse mais c'est loin d'être le cas. Si, comme en Allemagne et bientôt chez nous, nous continuons à tuer le nucléaire, nous produisons de l'électricité à base de centrales à charbon. Le bilan pour la planète est catastrophique... Pour le dire clairement, la voiture électrique est loin d'être le véhicule écologique parfait qu'on nous vante et arrêter la recherche pour améliorer les moteurs thermiques est, sans doute, une ineptie.

Ensuite, Carlos Tavares pointe le sujet du coût. La production d'un véhicule électrique est plus onéreuse que celle d'un véhicule thermique. La différence n'est pas l'épaisseur du trait. Un véhicule thermique léger coûte moitié moins qu'un véhicule électrique. Les classes moyennes françaises ont-elles vraiment les moyens, alors que les prix des voitures se sont déjà envolés, de supporter cette différence ? Est-ce qu'on compte encore sur les fameux chèques en blanc du gouvernement, financés à coup de dettes aujourd'hui, d'impôts demain, pour faire semblant de compenser la différence de coûts ?

Enfin, il y a le sujet de l'emploi, ce sujet dont l'Europe, marquée trop souvent par un mélange de naïveté et d'idéologie de la libre concurrence mal digérée, s'occupe si peu dans ses stratégies. Qui au fait produit les batteries électriques ? La Chine. Quelles sont les marques fortes sur les véhicules électriques ? Tesla bien sûr, les marques asiatiques en embuscade évidemment et nos marques françaises, elles, sont loin d'être à la pointe. Pire que ça, la production d'un véhicule thermique génère du travail pour toute une chaîne de sous-traitance avec de nombreuses PME françaises concernées. Les véhicules électriques reposent principalement sur la batterie et la valeur ajoutée n'est plus chez nous.

Résumons donc : 1) le gouvernement – et si on est honnête la quasi-totalité de l'Europe – fait le choix du tout électrique, alors même que le bilan environnemental est loin d'être positif ; 2) en France, alors qu'au moins si on était conséquents on devrait relancer la production d'électricité décarbonnée et soutenir le nucléaire, on ferme Fessenheim et on patauge sur ce sujet depuis longtemps ; 3) les classes moyennes vont payer l'addition ; 4) on va financer tout ça à coup de pseudo-primaires gouvernementales mais à l'arrivée ce sont nos impôts et nos dettes qui payent ; 5) avec tout ceci, on prépare un gigantesque plan social pour l'industrie française et on ouvre nos portes en grand à nos concurrents internationaux

Les industriels nous le disent, les experts nous le disent, la raison nous le dit mais le gouvernement ne veut pas entendre... parce que, comme trop souvent en politique à mon goût, ce qui prédomine c'est la communication et l'apparence

Vous avez là en creux un beau sujet de réflexion : arrêter de massacrer les classes moyennes, ne pas gaspiller l'argent public, défendre nos entreprises et nos emplois avant tout, fonder son approche de l'écologie sur la raison et non sur la communication et l'apparence. La politique peut être si simple quand elle fait le choix du bon sens

A 94 ans cette brave dame a la tête sur les épaules et sait compter.

**Elle a aussi très bonne mémoire en citant tous les intervenants gouvernementaux successifs qui l'ont trahie. La lecture vaut son pesant d'or.... !!!! Très bien résumée la situation!**

**De 1956 à nos jours : 65 ans d'imagination fiscale... et surtout de mensonges.**

Je me présente. Je m'appelle Micheline Sany. Je suis née en 1927 et je vous le dis tout net : à force de tirer sur l'élastique, la corde va péter !

En **1956**, quand Guy Mollet a instauré la vignette pour « fournir un revenu minimum à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus », bon... moi j'avais à peine 30 ans et j'étais très fière de pouvoir venir en aide aux anciens.

En plus, Paul Ramadier, le ministre des Affaires économiques, avait affirmé que ça serait une taxe temporaire... Bah, il a duré quarante-quatre ans le temporaire ! Pendant quarante-quatre ans j'ai payé cette vignette ! Alors merci !

Surtout que les anciens n'en ont presque jamais vu la couleur, vu qu'au bout de trois ans, le Premier ministre, Michel Debré, a annoncé que le produit de la vignette serait finalement « acquis au budget de l'État... », qui le reverserait au Fonds national de solidarité. Enfin, en partie... Enfin, en petite partie... Que les vieux se fassent dépouiller comme ça, ça a fait du foin, pendant toutes ces années. Mais ça n'a jamais rien changé.

Ensuite en **1991**, quand ils ont créé la CSG, la contribution sociale généralisée pour financer la branche famille, en remplacement des cotisations patronales d'allocations familiales, bon... sans râler, j'ai payé !

Surtout que ça ne devait durer que cinq ans. « Une contribution transitoire » qu'ils disaient... et puis 1,1 %, c'était supportable. Seulement vingt-sept ans plus tard, elle transite toujours la CSG ! Et elle a grimpé à 9,2 % pour les salariés et 8,3 % pour les retraités. Par étapes, bien sûr, c'est moins voyant.

En **1993**, elle est passée de 1,1 à 2,4 %. Pour alimenter en plus le Fonds de solidarité vieillesse. Y'avait pas déjà la vignette pour ça ? *Chuuuuut, arrêtez d'être insolents !*

En **1997**, elle augmente encore pour financer, en plus, la branche maladie : on en est à 3,4 %.

En **1998**, toujours pour la branche maladie, elle passe à 7,5 %.

Bref, la protection sociale ne s'est pas redressée, et ce qui devait être temporaire est devenu... un impôt de plus.

Ah bah oui ! La CSG, ça rapporte plus que l'impôt sur le revenu aujourd'hui.

Si on vous demande combien vous payez d'impôts par an, vous savez le dire. Mais si on vous demande combien vous payez de CSG, vous savez ?

Chez moi on disait : « C'est tout un art de plumer l'oie sans la faire crier ». Alors qu'il y aurait de quoi hurler.

Et puis en **1996**, rebelote avec la CRDS, la « contribution à la réduction de la dette sociale ».

J'ai payé. (Mais j'avoue, j'ai râlé.)

À cette époque, les déficits sociaux s'élevaient à un montant estimé entre 30 et 38 milliards d'euros.

Oui, parce que nous, si on se trompe de dix euros dans notre déclaration de revenus, on risque une amende, mais eux, un flou de 8 milliards, ils ont le droit... Toujours est-il qu'ils avaient tout bien calculé : en treize ans, tout serait remboursé. La CRDS devait disparaître le 31 janvier 2009. Mais voilà-t'y pas qu'en septembre 1997, le gouvernement Jospin annonce 13 milliards d'euros supplémentaires de dettes, qui correspondaient aux déficits sociaux non financés des années 1996 à 1998.

Alors, ils ont tout bien recalculé, finalement pour tout éponger il fallait prolonger... jusqu'au 31 janvier 2014.



### Historique des retraites « forme humoristique » - P2/2- analyse relayée par Pierre FERRER

Mais voilà-t'y pas qu'en 2004, le plan de redressement de la Sécurité sociale concocté par Philippe Douste-Blazy annonce 50 milliards d'euros supplémentaires de dette à rembourser.

Alors, ils ont tout bien re-recalculé... et ils ont vu que finalement, la Trinité était la meilleure date pour arrêter la CRDS. Donc, on la paye toujours...

Et puis, en 2004, Raffarin a inventé la « journée de solidarité », vouée à « l'autonomie des personnes âgées ». Moi, ça va, j'étais déjà à la retraite, mais vous, vous avez travaillé... sans être payés !

Et en 2013, une nouvelle taxe pour les retraités. CASA, ça s'appelle. C'est la « contribution additionnelle de solidarité à l'autonomie », 0,3 % sur les retraites, pensions d'invalidité, allocations de préretraite. C'est-à-dire qu'ils font payer les vieux pour que les vieux soient autonomes ! C'est pas du bon « foutage de gueule », ça ? Et on continue. En 2013, toujours, M. Jean-Marc Ayrault nous gèle les retraites complémentaires... Et comme ça ne s'arrête jamais, maintenant, parce que j'ai 1 247 euros de revenu fiscal par mois, j'ai une augmentation monstrueuse de la CSG : 25 % d'augmentation !

Ah ben oui, on nous a dit 1,7 %, mais c'est pas 1,7 % de ce qu'on payait, c'est le taux qui augmente de 1,7 %

Bref, nous les vieux, on est passés de 6,6 % à 8,3 % de CSG, ça nous fait 25 % dans les dents, enfin celles qui nous restent.

Et maintenant, la cerise sur le pompon : on nous annonce que nos retraites vont être revalorisées de 0,3 %.

Cinq fois moins que l'augmentation dont on aurait dû bénéficier si le code de la Sécurité sociale avait été simplement respecté, puisqu'il prévoit que les pensions soient revalorisées du montant de l'inflation moyenne sur l'année pour éviter toute dégradation du niveau de vie.

Et l'inflation prévue d'après l'Insee est de 1,6 % Et Bruno Le Maire ose dire sur RTL : « Mais ils ne seront pas perdants, leur pension de retraite continuera à être revalorisée. » Il croit qu'on est tous gâteux ou quoi ?

Je n'ai que mon certificat d'études, mais y'a pas besoin de sortir de Polytechnique pour comprendre qu'une hausse de 0,3 % des pensions, quand les prix augmentent de 1,6 %, revient à une baisse du pouvoir d'achat.

D'après le baromètre de l'institut Elabe, publié le 6 septembre, 72 % des retraités déclarent ne pas avoir confiance dans le chef de l'État, alors qu'ils étaient 44 % en janvier et 35 % lors de son élection. On se demande vraiment pourquoi Un type qui pour se faire élire déclarait chez Jean-Jacques Bourdin en décembre 2016 : « L'engagement que je prends ici devant vous, c'est que, avec moi, toutes les petites retraites auront leur pouvoir d'achat protégé. »

Et sur RMC encore, en février 2017 : « Je ne veux pas, moi, faire d'économies sur le dos ni des retraités, ni de celles et ceux qui sont à quelques années d'aller à la retraite. »

Et au 20 heures de France 2 en mars 2017 : « Je ne touche pas à la retraite de celles et ceux qui sont aujourd'hui retraités. Leur retraite sera préservée. Il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat, c'est essentiel ! »

**Alors je pose la question : 72 % qui n'ont pas confiance, comment est-ce possible ?**

**Comment peut-il se trouver encore 28 % de retraités qui lui fassent confiance ? ...**

Toute ma vie, j'ai payé pour aider les vieux et maintenant que je suis vieille, il faut que je paye pour aider les jeunes ? Que vont ils nous inventer encore ?



**Bulletin 42 – Février 2022**

Directeur de la Publication	Alain MOREL
Saisie- Composition	Alain MOREL – Jean HAMEL – Gérard SIMEON
Impression/Reproduction/Diffusion	CEA LE RIPAULT
Envoi du Courrier	Membres du bureau
Nombre d'exemplaires	350
Rédactions – Mise sous plis	Membres du bureau